

Paris, le 25 juin 2014

## L'AIMCC appelle le gouvernement à encourager l'innovation dans le secteur de la construction

**Alors que le Premier Ministre présente aujourd'hui de nouvelles mesures visant à relancer la construction, l'AIMCC, Association des industries de produits de construction, appelle le gouvernement à encourager l'innovation dans le secteur, seul moyen de faire baisser durablement le coût de la construction, pour dynamiser et relancer l'ensemble du secteur.**

Particulièrement préoccupée par l'état alarmant du secteur de la construction, qui a vu les autorisations de logements diminuer de 20,3% à fin mars 2014 (et de 27,9% pour les bâtiments industriels), l'AIMCC redoute que le gouvernement ne parvienne pas à atteindre son objectif des 500 000 logements construits par an, malgré les mesures de relances annoncées aujourd'hui.

Les mesures de simplification déjà annoncées sont utiles et vont dans le bon sens, mais leurs effets positifs n'auront pas d'impact immédiat et ne se feront sentir que d'ici quelques années. L'AIMCC appelle en revanche à éviter que des mesures dites simplificatrices ne conduisent à réduire de fait les performances environnementales des rénovations importantes, ou celles des nouveaux bâtiments, alors même que l'enjeu de rénovation du parc existant resterait lui-même entier, accroissant ainsi la difficulté des objectifs 2020 ou 2050 sur la transition énergétique et environnementale.

L'AIMCC estime qu'il y a urgence à procéder à une relance effective de la construction neuve et de la rénovation de logements, à travers des mesures peu coûteuses pour l'État, mais pouvant déclencher rapidement des décisions d'investissement ou de travaux: relèvement de 25% du plafond des ressources des primo-accédants pour le PTZ+, ouverture de l'accès au PTZ+ pour l'investissement locatif, mesures en faveur de la densification urbaine, etc.

L'AIMCC estime enfin que l'industrie française des produits de construction a besoin d'un soutien fort des pouvoirs publics pour continuer ses efforts dans l'innovation et l'industrialisation des produits et systèmes constructifs, et leurs usages dans les filières de la construction, seules à mêmes de réduire réellement les coûts complets des travaux de rénovation et de construction, et relancer ainsi durablement l'ensemble du secteur.

Jean-Marie VAISSAIRE, Président de l'AIMCC déclare : « *La relance du bâtiment aujourd'hui ne peut plus être abordée uniquement sous l'angle fiscal. Les logements que nous construirons doivent être à la fois plus abordables et répondre aux exigences de la transition énergétique. Les industries de produits de construction, déjà engagées dans de nombreuses innovations produits et systèmes constructifs, sont capables de répondre à ces différentes exigences à travers ces nouveautés et de nouvelles innovations à venir dans les produits. L'AIMCC attend des pouvoirs publics une meilleure utilisation dans les politiques publiques de ce potentiel clé que constituent les produits, capables de transformer le secteur.* ».

### À propos de l'AIMCC :

Fondée en 1971, l'AIMCC, l'Association des industries des produits de construction, regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements) entrant dans la construction. Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, 430 000 emplois et 45 milliards d'euros de chiffres d'affaires sur le marché français. Structure de réflexion et d'action, l'AIMCC a pour mission de promouvoir le point de vue de ses adhérents et leur rôle économique de premier plan dans le secteur de la construction auprès des pouvoirs publics, des administrations, des instances nationales et internationales de réflexion et des organismes de toute nature qui interviennent dans ce domaine. L'AIMCC traite des questions transversales communes aux industriels et liées à la compétitivité, la productivité et l'efficacité des marchés de la constructions. Elle est notamment à l'origine de la HQE pour les ouvrages en approche globale du bâtiment et des FDES et PEP pour les produits ainsi que de l'entrée de la filière dans l'ère numérique. Elle contribue à la maîtrise de la qualité des coûts de la construction par son implication dans la normalisation française et internationale et dans la certification.

[www.aimcc.org](http://www.aimcc.org)

### Contact presse :

Marlène Petrolo, Interel

Tél. : +33 1 45 44 88 76

E-mail : [marlene.petrolo@interelgroup.com](mailto:marlene.petrolo@interelgroup.com)